



4GV/X38/S/05
USA/M5377

MISE EN GARDE IMPORTANTE! Cette instruction d'emballage décrit l'assemblage adéquat pour ce type d'emballage. Toute dérogation à cette procédure d'emballage rendra l'emballage non conforme et annulera la certification. Le Centre de Conformité ICC Inc. décline toute responsabilité lorsqu'un emballage a été utilisé avec des éléments de substitution ou lorsque l'emballage est assemblé de façon inadéquate. Si vous désirez des renseignements supplémentaires, veuillez contacter le Centre de Conformité ICC Inc. au 1-888-768-7863.

La **RESPONSABILITÉ DE L'EXPÉDITEUR** consiste à s'assurer que les récipients internes, les bouchons, les sacs étanches, les matériaux de rembourrage ou absorbants (si pertinent) sont compatibles avec le contenu et, pour le transport aérien, que les récipients internes pour les liquides peuvent supporter une pression interne différentielle minimale de 95 kPa sans fuites. Certains liquides volatiles peuvent exiger une épreuve de pression supérieure. Consultez les Instructions techniques de l'OACI Partie 4, Chapitre 1, Paragraphe 1.1.6 ou la Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses de l'IATA Partie 5.0.2.9.

Illustration n° 1.



ÉLÉMENTS DE L'EMBALLAGE: (Voir illustration n° 1)

| <u>N° Article ICC</u> | <u>Description</u> | <u>Quantité</u> |
|-----------------------|---|-----------------|
| 1. BX-12SP | Caisse extérieure (19 po x 19 po x 19 po) | Une |
| 2. BI-BSS10 | Sac étanche (43 po x 48 po) | Un |

Autres éléments requis pour former l'assemblage de cet emballage (fournis séparément):

- AB-VERMICUL Matériel absorbant/rembourrage Vermiculite ou équivalent. Utiliser en quantité suffisante pour absorber tout le liquide contenu dans l'emballage. Tous les espaces vides présents dans l'emballage doivent être remplis.
- MS-ST-1 Ruban adhésif transparent 3M #305, 48 mm de large ou l'équivalent

COUCHES DE MATÉRIAUX DE REMBOURRAGE: Une couche de matériaux de rembourrage de 2 pouces doit être maintenue entre le dessus et le dessous de chaque récipient interne et la partie supérieure et inférieure de la caisse. Une couche de matériaux de rembourrage de 2 pouces doit aussi être maintenue entre chacun des récipients internes ainsi qu'entre les récipients et les parois internes de la caisse.

MASSE BRUTE: La masse brute combinée des récipients internes ne doit pas excéder 25 kilogrammes (55.1 lb). Chaque emballage assemblé ne doit pas excéder une masse brute de 38 kilogrammes (83.7 lb) tel qu'indiqué sur la caisse.

INSTRUCTIONS D'ASSEMBLAGE DE L'EMBALLAGE:

1. Assembler la caisse en repliant vers l'intérieur les rabats inférieurs. Sceller le joint central en apposant trois (3) bandes de ruban adhésif transparent de 48 mm de large, 3M #305 ou l'équivalent, en dépassant chaque rebord de la caisse d'au moins 2 po.
2. Recouvrir le fond et les parois internes de la caisse avec le sac étanche. (Voir illustration n° 2).
3. Ne pas remplir les récipients internes à pleine capacité. Laisser suffisamment d'espace libre dans chaque récipient pour l'expansion. (Consulter 49 CFR 173.24 (h) ou IATA 5.0.2.8). **Fermer hermétiquement le bouchon de chaque récipient interne pour éviter les fuites.**
4. Étendre uniformément une couche de 2 po. de matériel absorbant/rembourrage au fond de l'assemblage caisse/sac étanche. (Voir illustration n° 2).
5. Insérer chaque récipient sur la couche de 2 po. de matériel absorbant/rembourrage. Un espace de 2 po. minimum est requis entre chaque récipient et les parois internes de la caisse. (Voir illustration n° 3).
6. Remplir tous les espaces vides de matériel absorbant/rembourrage. Maintenir une couche de 2 po. de matériel absorbant/rembourrage par dessus chaque récipient. (Voir illustration n° 4).
7. Replier et sceller la partie supérieure du sac étanche. (Voir illustration n° 4).
8. Replier les rabats supérieurs de la caisse et sceller tel que décrit à l'instruction n° 1. (Voir illustration n° 5).
9. Marquer et étiqueter chaque emballage conformément aux règlements appropriés. Au moins une (1) code de normalisation UN et deux (2) marques « sens de chargement » doivent apparaître sur chaque caisse.

Illustration n° 2.



Illustration n° 3.

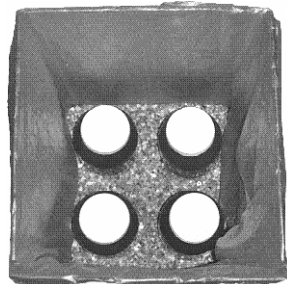


Illustration n° 4.



Illustration n° 5.

